

« Il est urgent
de réapprendre
à honorer
nos anciens »

(Message de plaidoyer de Mgr Roger
Houngbédji pour le vote et la promulgation
de la loi sur la promotion et la protection
des droits des personnes âgées)

P. 12

11^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'URPAO

L'action sociale de l'Église visible au Bénin

P. 5-7



Photo /La Croix/ Florent HOUSSINON

*Au premier plan, les officiels à la cérémonie d'ouverture du 11^e Congrès de l'Union régionale des prêtres de l'Afrique de l'Ouest (Urpao),
le mardi 10 juin 2025 au Palais des Congrès à Cotonou*



ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE DJOUGOU
Célébration d'un
double jubilé

P. 2

POINT DE VUE

LA CÉDÉAO, 50 ANS APRÈS
Une intégration
économique en
dents de scie

P. 10



DIOCÈSE DE DJOUGOU

Célébration d'un double jubilé

Brice TCHANHOUN
CORRESPONDANT

Au cœur du jubilé ordinaire de l'An 2025, le diocèse de Djougou a vécu un double jubilé le dimanche 8 juin 2025 : 30 ans de son érection canonique en 1995 et 80 ans de création de la paroisse-cathédrale Sacré-Cœur de Djougou (1945-2025). L'eucharistie a été présidée par Mgr Bernard de Clairvaux Toha, évêque de Djougou, en présence de nombreux hôtes et d'une foule de fidèles.

Le 8 juin 2025, en la fête de la Pentecôte, le Seigneur a déversé sur l'Église-Famille de Djougou l'Esprit Saint avec ses sept dons : le don de la Sagesse, le don de l'Intelligence, le don du Conseil, le don de la Force, le don de la Piété, le don de la Science, le don de la Crainte de Dieu, à travers le sacrement de confirmation reçu par 335 catéchumènes et envoyés en mission.



Photo / La Croix / Brice TCHANHOUN

Fidèles confirmés et religieuses en grand nombre à la messe du jubilé

Des catéchumènes invités à espérer dans le Seigneur

Quatre évêques ont pris part à cette célébration des jubilé pendant laquelle 335 catéchumènes confirmés ont été envoyés en mission : Mgr Victor Agbanou, évêque émérite de Lokossa, Mgr Antoine Sabi

Bio, évêque de Natitingou, Mgr Barthélémy Adoukonou, Secrétaire émérite du Conseil pontifical pour la culture, et Mgr Bernard de Clairvaux Toha, Ordinaire du lieu. Au début de la célébration, il a mis un plant en terre, symbole de la participation du diocèse à la sauvegarde de la

Terre, notre maison commune. Aussi, 80 enfants tenant 80 lumignons ont symbolisé les 80 ans de la paroisse-cathédrale et les 30 ans du diocèse de Djougou. À la suite, la Sœur Virginia Davakan (Ssa), en procession, a intronisé la statue de Sainte Thérèse de l'Enfant

Jésus et de la Sainte Face, Patronne du diocèse. Ce moment a été suivi par la lecture du décret apostolique portant création du diocèse par le Père Jean-Eudes Tangni, Recteur du Petit Séminaire de Tchoutchouhou.

La liturgie du jour a placé les fidèles au cénacle, lors

de la Pentecôte, et décrit la descente de l'Esprit Saint sur les Apôtres. Pour le prélat, l'Esprit Saint est l'âme de l'Église qu'il faut contempler, louer et invoquer. Dans son homélie, Mgr Toha a donné le nom de

P 3



Photo / La Croix / Brice TCHANHOUN

Les prêtres et les évêques entourés des 335 catéchumènes confirmés se souviennent du jubilé de chêne de la paroisse-cathédrale et de celui de perle du diocèse de Djougou



DIOCÈSE DE DJOUGOU

Suite de la page 3

L'« Espérance » à la promotion des 335 catéchumènes. C'est un nom plein de sens qui demande à chaque confirmé d'espérer dans le Seigneur. La fête de la Pentecôte est un moment privilégié pour rendre grâce à Dieu pour le don de l'Esprit Saint. Et c'est cet Esprit qui nous conduit à appeler Dieu, Père, « Abba », expression de confiance et d'intimité, a-t-il souligné. Les 335 catéchumènes devenus des missionnaires, à l'instar des Apôtres au cénacle, sont désormais engagés pour annoncer la Bonne Nouvelle et vivre en témoins du Christ. Ce double jubilé du diocèse de Djougou a été un moment de célébration de l'histoire, un moment pour rendre hommage aux premiers missionnaires qui ont posé les fondations du diocèse de Djougou.

Hommages à l'œuvre des Pères Sma

Ancien territoire du diocèse de Natitingou, à la voix du Seigneur, le Saint Pape Jean-Paul II a érigé le territoire de Partago, Copargo, Bassila et Ouaké en diocèse de Djougou le 10 juin 1995. Puis il nomma comme premier évêque Mgr Paul Kouassivi Vieira, de vénérée mémoire. Là, une histoire diocésaine a commencé et désormais, c'est ce pasteur, Mgr Paul Kouassivi Vieira, qui sera le protagoniste et présidera à la destinée du diocèse de Djougou. Pasteur infatigable, Mgr Vieira a fait preuve d'une



Les Petits Séminaristes de Tchoutchouhou au premier plan

exceptionnelle détermination. À sa création, le diocèse de Djougou ne comptait que quatre paroisses. Aujourd'hui, il en compte vingt-trois, avec un sanctuaire d'adoration perpétuelle et une zone pastorale, moins de 10 prêtres au départ, 61 prêtres actuellement dont 35 prêtres diocésains incardinés, 18 communautés religieuses présentes au lieu de trois au départ, plus de deux cent cinquante communautés

secondaires dites stations, 9 catéchistes au départ plus de 350 catéchistes aujourd'hui, 9 écoles maternelles, 13 écoles primaires catholiques, 3 collèges d'enseignement général, 8 Centres de santé, des internats et un orphelinat.

L'hommage mérité revient aux Pères de la Société des missions africaines (Sma) qui ont travaillé dans le Département de la Donga avec les religieuses Notre-Dame des Apôtres (Nda),

sans oublier les catéchistes et animateurs. En acceptant d'aller partout, ils ont semé l'Évangile du Christ et converti les cœurs. La cérémonie a été marquée, à la fin, par le dépôt de gerbe sur la tombe de Mgr Paul Kouassivi Vieira, 1^{er} évêque du diocèse de Djougou. À l'issue de cette célébration, le peuple de Dieu a jubilé à travers les chants et danses, les agapes fraternelles, dans une ambiance conviviale, signe d'unité.



Officiels et notables étaient aussi présents

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Bagarre en promesse

« Comme ils veulent qu'on se batte, on va se battre », dixit Laurent Gbagbo, ancien président de la Côte d'Ivoire. Au cours d'un meeting le samedi 7 juin dernier à Port-Bouët devant ses militants surexcités, il lance officiellement les hostilités qui font craindre la résurgence d'un passé scabreux avec ses plaies non encore entièrement cicatrisées. Au lieu de prendre exemple sur son voisin de gauche ou de droite, la Côte d'Ivoire embraye la falaise de l'enlèvement par l'exclusion par voie judiciaire ou administrative, de candidats dinosaures à l'élection présidentielle d'octobre prochain.

Des plaies partout sur le corps de Maman Africa. Des foyers de tensions actifs ou en attente de pyromanes. Des éruptions fratricides suite à une implosion malicieusement orchestrée comme en République Démocratique du Congo, au Sahel, dans les régions des Grands Lacs. Le Golfe de Guinée, la Corne de l'Afrique et même le Maghreb n'en sont pas épargnés. C'est la bagarre partout, ou en promesse. Rares sont les pays africains subsahariens qui échappent à ce malheur hypnotisant. Pourquoi devrions-nous toujours nous bagarrer là où les autres réussissent aisément, ou du moins, ont pris les dispositions nécessaires pour ne pas disperser leurs énergies ?

Ailleurs, les peuples se battent pour être libres, se développer, s'enrichir, s'épanouir. Ce ne sont pas les arènes qui manquent chez nous aussi. L'émigration, la malnutrition et la famine dictent leurs lois ; le déficit de soins de qualité, le faible taux de scolarisation avec son corollaire d'analphabétisme ainsi que l'absence de services de transport public attendent la bataille des Africains. L'immuable pesanteur néocoloniale, véritable handicap au développement intégral de l'homme africain, s'ajoute aux chantiers innombrables qu'on délaisse pour rouvrir ceux de la guerre. Les ressources minières ainsi que les terres rares dorment sous nos pieds. Au lieu d'œuvrer pour en faire profiter nos populations, nous préférons les brader en versant du sang africain afin d'enrichir les autres, éternels pilliers de nos patrimoines matériels et immatériels.

Un faible niveau de compréhension des enjeux chez les populations est aussi un terrain fertile pour les affrontements. Cela fait l'affaire des ennemis de l'Afrique qui se réjouissent que nous soyons bons derniers, dépendants en tout, surtout dans les nouvelles technologies et la défense. Le respect de l'État de droit s'avère un des remèdes à ces luttes fratricides qui aggravent et renforcent la pauvreté et hypothèquent le développement des pays du Continent.

10^e ÉDITION DE L'ATELIER DE FORMATION DES JEUNES

L'Iajp s'intéresse au développement local

Florent HOUÉSSINON

Le vendredi 6 juin 2025, l'Institut des artisans de justice et de paix/Chant d'Oiseau a organisé la 10^e édition de l'atelier annuel de formation des jeunes issus des universités privées et publiques, ainsi que des associations et organisations de jeunes du Bénin. L'édition de cette année a porté sur le thème : "Jeunesse et développement local". Elle a réuni 150 jeunes encadrés par des experts et des acteurs des collectivités locales, avec le soutien des partenaires dont la Fondation Konrad Adenauer et l'Université d'Abomey-Calavi.



Photo /La Croix/ Florent HOUÉSSINON

Les jeunes présents à la 10^e édition de l'atelier annuel de formation de l'Iajp entourés des autorités religieuses et administratives

La grande problématique de cet atelier de formation et de réflexion de l'Institut des artisans de justice et de paix/Chant d'Oiseau (Iajp/Co) a été celle de l'absence des jeunes dans les Conseils communaux. « Comment les jeunes participeront-ils à une session communale si on envoie l'information à une heure tardive ? Et quand ils y prennent la parole pour dénoncer ce qui ne va pas, on bloque leurs différents dossiers de candidature à tel ou tel projet d'entrepreneuriat soit parce qu'ils n'ont pas de parrains, soit parce qu'ils bavardent trop. Et c'est plus tard qu'ils apprennent tout cela dans les coulisses », s'indigne Justin Adandé, venu de l'intérieur du pays. Bibiane Adamazé Soglo, maire de la Commune de Toffo, « s'inscrit en faux » face à cette caricature de la gouvernance locale. Selon elle, « l'information circule bien, du moins dans sa Commune. Ce sont les jeunes qui ne s'intéressent pas à la chose publique ».

Défis endogène et exogène

L'objectif de l'Iajp/Co en organisant cet atelier est de « renforcer les capacités des jeunes et de les encourager à la mise en œuvre de projets concrets à même de contribuer au développement local ». Ceci au regard d'un constat que Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo en charge de la Commission Justice et Paix au sein de la Conférence épiscopale du Bénin, a décrit à l'ouverture des travaux. « L'état des lieux que nous partageons tous révèle une réalité implacable. Certes, notre jeunesse est dynamique ; elle est ambitieuse, elle est

créatrice. Mais elle fait face à des défis multiples : défi de formation adéquate, défi d'accès à l'emploi, défi d'insertion durable. Ces défis ne peuvent plus être laissés à la charge de l'État. Les collectivités territoriales ont aussi un rôle majeur à jouer dans une dynamique de décentralisation effective, de gouvernance locale participative et de mobilisation des énergies de proximité », déclare-t-il.

Ses propos ont été appuyés par ceux du Père Éric Aguénonon, Directeur de l'Iajp/Co, qui évoque les défis endogènes et exogènes. « Au nombre de ces défis qui ont tendance à s'éterniser, nous avons l'éclatement de la famille nucléaire, la démission des parents, l'accès limité à la formation faute de moyens, la rudesse du marché de l'emploi, le manque d'engagement citoyen des jeunes, la crainte de l'entrepreneuriat, la gouvernance matérialiste et l'éloignement des vraies réalités de la jeunesse », ajoute-t-il.

Freins à l'entrepreneuriat local des jeunes

La première communication de cet atelier de réflexion a été animée par le Professeur Bernard Hounmènou, enseignant-chercheur à l'Uac. Elle portait sur le thème : « L'économie locale et le développement de l'entrepreneuriat : enjeux et opportunités pour les jeunes ». Il a d'abord relevé les obstacles liés aux subventions, les limites du Code de l'administration territoriale, avant d'indiquer les outils qui s'offrent aux jeunes béninois en matière d'opportunités. « Au-delà des primes à la création d'entreprises et des aides aux entreprises en difficulté dans certains pays,

les outils d'aide à la promotion de l'entrepreneuriat peuvent se présenter sous forme d'aide matérielle et immatérielle. Les aides matérielles consistent en des abandons de recettes et en des actions susceptibles d'entraîner une charge ultérieure pour la collectivité territoriale. Elles prennent en compte un certain nombre de mesures fiscales, dont les mesures d'exonération fiscale », relève-t-il.

La deuxième communication animée par Me Rufino

d'Almeida, maire de la Commune de Bohicon, a été l'occasion de présenter aux jeunes les pratiques inspirantes en cours dans sa Commune : la création des quartiers de maraîchage grâce à l'appui du Pnud, l'ouverture d'une ferme communale et la mise à disposition d'un Fonds d'appui à l'insertion des jeunes grâce aux structures de micro finance. L'objectif de ces initiatives est de « sortir nos jeunes de la précarité, de leur donner les moyens de

pouvoir entreprendre et de pourvoir, au besoin, les cantines scolaires en vivres », déclare-t-il. Le panel de cet atelier a eu comme intervenants : Joël Godonou, député au Parlement, Bibiane Adamazé Soglo, maire de la Commune de Toffo, et Me Thierno Olory-Togbé. Selon Joël Godonou, « les jeunes ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel des clivages politiques ». Pour promouvoir leur contribution accrue, Thierno Olory-Togbé les a invités à s'engager en politique.

PAROISSE ST JEAN-BAPTISTE DE COTONOU

Reconnaissance & Mérite

au Père Curé

Ponce AKENNONE

Sortie officielle

New Single

Xwé Kandé Gban

Ayé 100 Kilos

Philistes Surprise!!!

Concept : gjobelprint +229 01 67 34 7346

Contacts : +229 01 66 42 82 00 - 01 43 00 02 50 | e-mail: hounkpatinaugustin@gmail.com

LA CROIX

Radio

JEC

LUMEN CHRISTI

LIVE



11^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'URPAO

L'action sociale de l'Église visible au Bénin

L'Union du clergé béninois (Ucb) soutenue par la Conférence épiscopale du Bénin, a organisé le 11^e Congrès international de l'Union régionale des prêtres diocésains de l'Afrique de l'Ouest (Urpao). La rencontre a réuni une quinzaine de délégations venues de la sous-région autour du thème : "Donnez-leur vous-mêmes à manger (Lc 9, 13). L'engagement sacerdotal au service du bien-être intégral de l'Homme en Afrique (les œuvres de la Miséricorde)". Du 9 au 15 juin 2025, les échanges ont permis aux participants de prendre connaissance des efforts du Gouvernement béninois mais aussi de la grande contribution de l'Église au Bénin à travers les œuvres sociales.

► L'Église au Bénin souscrit à l'impératif du bien et de la vérité

Florent HOUÉSSINON

Le mardi 10 juin 2025, le Palais des Congrès de Cotonou a abrité la cérémonie officielle d'ouverture du 11^e Congrès international de l'Urpao. Cela s'est déroulé en présence de Mgr Aristide Gonsallo, vice-président de la Conférence épiscopale du Bénin (Céb), Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou, en charge des séminaires et du Clergé à la Céb, Mgr Antoine Ganyé, Archevêque émérite de Cotonou, et Pascal Iréné Koukpaki, Secrétaire général de la Présidence, représentant le président Patrice Talon.



Photo / La Croix / Florent HOUÉSSINON

Les participants à l'écoute de Véronique Tognifodé, ministre des Affaires sociales et de la Microfinance

Coup de maître ! Quelques mois après sa prise de service en mars dernier, le Père Hubert Kêdowidé et l'équipe de l'Union du clergé béninois (Ucb) ont donné les marques de leur capacité à édifier une Église solidaire par la mise sur orbite des initiatives de l'Église particulière du Bénin. Le 11^e Congrès international de l'Urpao tenu au Bénin a été l'espace de preuve. « De mémoire d'homme, c'est la première fois qu'un tel événement ecclésial a lieu sur notre terre hospitalière du Bénin. Je ne peux m'empêcher d'y voir l'œuvre de la Providence divine en cette année jubilaire où le Seigneur nous invite tous et toutes à être des pèlerins d'espérance », témoigne Mgr Antoine Sabi Bio, évêque chargé des vocations, des Séminaires et du clergé au sein de la Conférence épiscopale du Bénin (Céb).

La plupart des allocutions à la cérémonie d'ouverture ont salué le bien-fondé de l'Urpao. Selon Mgr Aristide Gonsallo, vice-président de la Céb, « la Conférence épiscopale du Bénin se réjouit de ce creuset qu'elle perçoit comme une véritable pentecôte pour le renouveau de la vie sacerdotale en Afrique de l'Ouest ». Le Père Aloyse Sène, président de l'Urpao, souligne l'opportunité du thème choisi. Il se présente comme une « injonction qui invite les prêtres à ne pas se

contenter d'enseigner ou de prier, mais à agir concrètement pour répondre aux besoins matériels et spirituels des populations », précise-t-il. Le Père Kêdowidé parle, quant à lui, des travaux préparatoires du Congrès, véritable « lieu de synodalité, de solidarité, de fraternité ». Dans ce sillage, l'homélie de Mgr Roger Hounghédji se présente comme une ligne directrice pour l'Urpao (cf. p.6).

Soutien de l'Église aux œuvres sociales du Gouvernement

Après la cérémonie d'ouverture au Palais des Congrès de Cotonou marquée par l'animation culturelle de la troupe artistique *Super Anges*, les participants se sont retirés à *Azalai Hôtel* pour les travaux. La première communication de Véronique Tognifodé, ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, a consisté à présenter la « révolution sociale » initiée par le Gouvernement dans le domaine de la protection de l'enfant, de la femme et de la fille, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des malades mentaux « errants » et des personnes vulnérables. Les Dépenses sociales prioritaires (Dsp) « sont aujourd'hui à plus de 40% du budget général de l'État, contre 20% avant 2016. Désormais, les Dsp permettent de financer entre autres, les cantines scolaires avec

un repas chaud par jour pour plus de 1,3 million d'enfants à l'école primaire, le micro-crédit *Alafia* pour soutenir l'autonomisation des jeunes et des femmes, l'entretien de plus de 12.000 kms de pistes rurales par an, la formation technique et professionnelle, la fourniture de l'eau potable aux populations, le renforcement de l'employabilité et l'insertion des jeunes dans l'emploi », déclare-t-elle tout en ajoutant : « Vos œuvres sociales ont été, sont et seront un maillon essentiel de notre pacte social. L'État béninois reconnaît et valorise l'action décisive de l'Église dans l'éducation, la santé, la paix sociale ».

Dans sa communication présentée au 3^e jour du Congrès, le Père Didier Affolabi, Directeur national de l'enseignement catholique, va mettre en lumière les réalisations concrètes de l'École catholique : installation de châteaux d'eau, reboisement et entretien des jardins scolaires, éclairage par panneaux solaires, forages de puits, constructions de logements pour les enseignants, création de Centres de formation professionnelle, d'ateliers d'apprentissage, d'œuvre et de métier à l'usage de tous. À ceci s'ajoutent les meilleures performances aux examens de fin d'année. Ce qui traduit la bonne qualité de l'enseignement catholique avec une part sociale non négligeable : « Actuellement,

nous avons 207 écoles primaires fréquentées par 55.516 apprenants sur un total de 97.933 au Bénin, dont 47.889 filles et 50.396 garçons. Ils sont encadrés par 6.388 enseignants dont 2.066 permanents, 4.077 vacataires et 245 religieux et religieuses. Le personnel administratif compte au total 1.085 employés », relève-t-il.

Expérimenter les outils comptables de l'Ohada

D'ordre plus théologique, la communication du Père Raymond Goudjo, Directeur national de *Caritas Bénin*, a été le lieu de rappeler aux participants le contenu de deux lettres apostoliques post-synodales : *Ecclésia in Africa* et *Africae munus*. « Le don jusqu'au bout de Jésus pour les siens, nécessite notre don de chrétiens, surtout du prêtre ou du religieux jusqu'au bout pour nos paroisses et autres lieux de missions. Ici se comprend le "Vous-mêmes". C'est en fait un appel à revivre intensément une mystique déjà connue et peu pratiquée, la mystique de l'ascétisme, jamais séparée de ce que j'ose appeler la mystique de la frugalité », déclare le Père Raymond Goudjo. Il a informé l'assistance sur trois aspects de la coopération entre le Gouvernement et l'Église au Bénin : la signature d'un Accord-Cadre de *Caritas Bénin* avec l'État qui la reconnaît

d'utilité publique, la gestion des cantines scolaires et l'exécution du projet pour la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire, en collaboration avec le Fonds national pour l'environnement et le climat.

Dans la deuxième partie de son intervention, le Père Goudjo propose à l'Église sous-régionale d'expérimenter les instruments comptables proposés par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires (Ohada) : le Système comptable pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires (Syscohada) et le Système comptable des entités à but non lucratif (Sycebnl). « Le Sycebnl peut conduire à faire des projections plus humaines et réalistes en nous évitant le hasardeux des constructions de nos Églises ou d'autres infrastructures difficiles, voire impossibles à entretenir sur le long terme. Le Sycebnl et le Syscohada peuvent aussi nous aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise afin de ne pas nous lancer dans des investissements agricoles et autres qui ne remplissent que le tonneau des Danaïdes. Il est nécessaire de collaborer avec nos États qui, déjà, apprécient beaucoup l'impact social positif des œuvres caritatives de l'Église catholique pour le développement des peuples », conclut-il.

11^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'URPAO

► « L'Urpao doit toujours s'inscrire dans la nature catholique de l'Église »

(Homélie de Mgr Roger HOUNGBÉDJI à la messe pontificale d'ouverture du 11^e Congrès international de l'Union régionale des prêtres de l'Afrique de l'Ouest)

Lors de la messe pontificale d'ouverture des travaux du 11^e Congrès international de l'Urpao à la Cathédrale Notre-Dame de Cotonou le mardi 10 juin 2025, Mgr Roger HOUNGBÉDJI, Archevêque de Cotonou et président de la Conférence épiscopale du Bénin, a exhorté les prêtres de la sous-région ouest africaine à adopter trois attitudes fondamentales : authenticité, radicalité, exemplarité. Son homélie (tirée des textes du jour : 2 Co 1, 18-22 ; Ps 118 ; Mt 5, 13-16) est un véritable programme d'action pour que l'Urpao ne s'écarte pas du message du salut.

Mgr Roger HOUNGBÉDJI, o.p
ARCHEVÊQUE DE COTONOU

Chers frères et sœurs dans le Christ,

La tenue de la session de l'Union Régionale des Prêtres de l'Afrique de l'Ouest (Urpao) au Bénin est un événement majeur qui honore grandement notre Église et notre pays. Au nom de tous les évêques du Bénin, au nom de l'Archidiocèse de Cotonou et en mon nom personnel, j'exprime nos sincères remerciements et nos vives félicitations aux organisateurs et facilitateurs des présentes assises. Daigne le Seigneur combler chacun de vous d'abondantes grâces et bénédictions dans le Christ !

À l'ère dite de la globalisation, les États et les sociétés recherchent des voies et moyens pour promouvoir l'intégration et d'autres formes de regroupement afin de contrer la tendance toujours grandissante à l'individualisme. Dans un tel contexte, l'Église a le devoir sacré d'indiquer le chemin plus par l'exemple que par les paroles. Ainsi donc, au-delà de la simple convenance, l'Urpao pourrait être regardée comme une véritable initiative prophétique, profondément enracinée dans la nature catholique de notre Église. Oui, notre Union doit rappeler, surtout en contexte africain, que partout où des murs s'élèvent entre les peuples, il nous faut ouvrir des routes et bâtir des ponts.

À y voir de près, les initiatives panafricanistes pertinentes peuvent contenir de précieuses valeurs évangéliques que l'Église ne manque pas d'encourager. Car si les peuples Africains s'unissent, ce n'est pas pour se singulariser, mais plutôt pour un dialogue plus fructueux et plus respectueux avec les autres peuples. En ce sens, l'initiative de l'Urpao n'est pas un élément rajouté à la pastorale ordinaire : elle doit toujours s'inscrire de façon intrinsèque dans la nature catholique de l'Église et dans la logique de l'identité chrétienne authentique telle que définie par le Christ.

En ce sens, chers confrères, la métaphore du sel employée par Jésus résonne comme une douce mais vive interpellation aux disciples et pasteurs que nous sommes. L'image du sel évoque une chose bien utile et même indispensable au quotidien (Siracide 39,26 cite le sel comme l'un des éléments essentiels à la vie humaine. Voir aussi Jb 6,6,

Col 4,6). Les disciples ne sont pas moins essentiels au bien-être de la vie humaine en général, notamment le bien-être de l'homme intégral, tel que l'exprime bien le thème principal de vos assises : *Donnez-leur vous-mêmes à manger (Lc 9, 13). L'engagement sacerdotal au service du bien-être intégral de l'homme en Afrique.* Mais à quelles conditions pouvons-nous jouer un tel rôle ? Pour notre méditation, je retiens les trois repères suivants, qui pourraient guider l'esprit de nos travaux au sein de l'Urpao : authenticité, radicalité, exemplarité.

Le premier repère donc, c'est l'authenticité de notre appartenance au Christ. En précisant dans l'évangile : « ... Si le sel devient fade, comment lui rendre de la saveur ? » Jésus limite la métaphore à l'aspect du goût du sel qui peut être perdu, rendant ce dernier inefficace et totalement inutile, voire méprisable puisqu'il est « foulé au pied ». Il y a ici une claire allusion de Jésus à l'authenticité de ce qui nous constitue disciples. En effet, le terme grec (*mōrainō* : μωραίνω) employé pour exprimer la perte de saveur, se traduit littéralement : *perdre les sens, devenir ou rendre fou*, et aussi : *perdre la saveur, devenir insipide* (Arndt, W. et Al., *A Greek-English lexicon of the New Testament and other early Christian literature*, p.663). Il y a donc l'idée de dénaturation par perte de ce qui en fait la substance.

Il s'agit donc ici du chrétien qui, tout en gardant les apparences extérieures d'un disciple, au fond de lui a cessé de l'être pour avoir perdu la substance de son identité : la communion intime avec le Christ, comme le sel qui perd sa saveur et devient une poudre inutile. De la même manière, si le disciple perdait son caractère distinctif, en l'occurrence l'intimité avec le Christ qui le définit, à quoi servirait-il ? Que pourrait-il apporter à la société ?

Il y a ici une interpellation pour nous, chers confrères de l'Urpao. Comment pouvons-nous nous engager adéquatement au service du bien-être intégral de l'homme en Afrique si nous perdons notre vie d'intimité avec le Christ ? Nous serions alors comme de purs « fonctionnaires du sacré », au lieu d'être de véritables « témoins et prophètes de paix » (Pape François, *Rencontre de prière avec le monde religieux dans la Cathédrale de Kinshasa*, in *Osservatore Romano*



Mgr Roger HOUNGBÉDJI, o.p

du 09 février 2023) dont notre époque a besoin. Le contexte culturel de l'Afrique de l'Ouest, marqué par une forte présence de la Religion Traditionnelle Africaine (Rta), ne fait que renforcer notre obligation d'authenticité chrétienne et sacerdotale.

En effet dans la Rta, l'adepte s'assimile tellement à la divinité qu'on en vient à employer l'image des noces pour signifier ce lien. Mgr de Souza qui repose dans cette Cathédrale a eu bien raison de définir le chrétien comme un « Kristu-si » : épouse du Christ. Qu'avons-nous de plus précieux à apporter au monde, si ce n'est le Christ que nous devons porter en nous ?

Le Pape Benoît XVI nous l'a rappelé lors de son historique visite au Bénin quand il affirmait qu'il faut « vivre le sacerdoce ministériel comme le lieu de [notre] sanctification. [Car] sans la logique de la sainteté, le ministère n'est qu'une simple fonction sociale. La qualité de [notre] vie dépend de la qualité de [notre] relation personnelle avec Dieu en Jésus-Christ. » (Benoît XVI, *Discours à Saint-Gall*. 19 novembre 2011). Le premier repère, c'est donc l'authenticité de notre identité chrétienne et sacerdotale.

Le deuxième repère qui découle du premier et dépend de lui, c'est la radicalité. L'identité chrétienne et plus encore l'identité sacerdotale, est si précieuse et si précise qu'elle ne peut souffrir d'aucune ambiguïté et n'admet pas de demi-mesure. Nul ne peut inventer un style chrétien ou sacerdotal autre que celui défini par le Christ lui-même. Le sel est sel, et ce qui ressemble au sel n'est pas du sel.

Notre contexte ouest-africain marqué par un impressionnant pluralisme religieux exige donc cette radicalité, car tout dialogue sincère commence par la conscience de sa propre identité. Dans l'être chrétien comme dans l'être prêtre, je le répète et j'insiste : il n'y a pas de demi-mesure. En ce sens, je voudrais vous rappeler les paroles de Paul entendues dans la première lecture : « *Le Fils de Dieu, le Christ Jésus, que nous avons annoncé parmi vous, Silvain et Timothée, avec moi, n'a pas été « oui et non » ; il n'a été que « oui ».* Et toutes les promesses de Dieu ont trouvé leur « oui » dans sa personne. Aussi est-ce par le Christ que nous disons à Dieu notre « amen », notre « oui », pour sa gloire. » Dans un contexte marqué par une tendance au nivellement de toutes les religions et croyances, que notre « oui » au Christ soit un « oui » radical.

En ce sens, pour nous prêtres, la métaphore du sel a une connotation particulière parce qu'elle se rapporte à la fonction sacrificielle qui est la nôtre. En effet, dans Lévitique 2,13 et Ézéchiel 43,24, le sel est prescrit comme un élément à ajouter aux sacrifices. Le prophète Élisée utilise le sel pour purifier la mauvaise eau. Enfin, dans Esdras 4,14, le sel est présenté comme signe de loyauté, car ceux qui mangent le sel du palais ne peuvent plus être témoins contre le roi. C'est dire que la métaphore du sel dans la Bible renvoie également à la pureté et à la fidélité (Davies, W. D. – Allison, D. C., JR., *A critical and exegetical commentary on the Gospel according to Saint Matthew* (International Critical Commentary ; London ; New York 2004) I, pp.472-473). Ainsi donc, chers fils et confrères prêtres,

apportons le sel de notre sainteté et de notre fidélité au saint sacrifice que nous célébrons chaque jour. Cet enracinement dans ce qui fait notre identité sacerdotale nous donnera l'élan, voire la force de nous engager plus adéquatement au service du bien-être de l'homme en Afrique. Encourageons-nous mutuellement à cela au sein de l'Urpao. C'est la deuxième exhortation que je vous adresse.

Enfin, le troisième repère qui découle des deux premiers, c'est l'exemplarité évoquée par Jésus lui-même à travers la métaphore de la lumière. S'adressant aux disciples, Jésus affirme : « *Vous êtes la lumière du monde. On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau... De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors, voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux.* »

C'est dire que la logique du témoignage est au cœur même de l'identité chrétienne et sacerdotale. La lumière, même si elle voulait être cachée, ne le pourrait pas, du fait même de sa nature. Faisons donc attention aux discours de celles et ceux qui, dans la bonne intention de nous défendre, mettent en avant le concept de « vie privée », concept particulièrement ambigu quand il s'applique à la vie du prêtre qui ne peut être séparée en une double cloison. Notre vie est lumière, et cette lumière ne peut que rendre gloire à Dieu. Du coup, notre engagement au service du bien-être intégral de l'homme en Afrique n'aura tout son sens et sa pertinence que dans la mesure où notre témoignage de vie de prêtre sur le Continent vise d'abord et avant tout à rendre gloire à Dieu.

Voilà pourquoi je voudrais conclure cette homélie en nous redisant ces paroles de Paul, à garder précieusement dans nos cœurs : « *Celui qui nous rend solides pour le Christ (...), celui qui nous a consacrés, c'est Dieu ; il nous a marqués de son sceau, et il a mis dans nos cœurs l'Esprit, première avance sur ses dons.* »

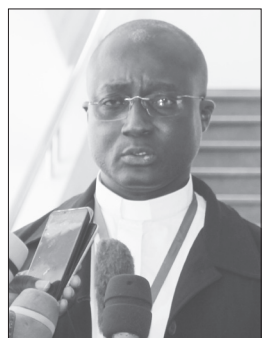
C'est cet Esprit que j'invoque sur chacun de vous, sur l'Urpao et sur tous les prêtres qui la composent. Ainsi, à la prière de Marie notre Mère et de Saint Jean-Marie Vianney notre patron, notre lumière brillera en Afrique de l'Ouest et dans le monde entier, pour rendre gloire à Dieu notre Père, Lui qui vit et règne maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

11^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'URPAO

► Repartir constamment du Christ

(Propos recueillis par Florent HOUESSINON)

« Tant que le Christ est présent, nous aurons de fortes raisons d'espérer »

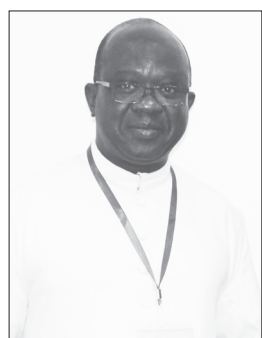


Père Aloyse Sène (Sénégal)
Président de l'Urpao

Le but de cette rencontre est de favoriser la fraternité entre prêtres et au-delà, travailler ensemble, échanger nos expériences pastorales et nous pencher concrètement sur les sujets d'actualité qui concernent nos populations et nous engageant en tant que prêtres en Afrique de l'Ouest. En choisissant le thème de cette année, nous avons estimé qu'il serait très bon non seulement pour l'Église mais aussi pour le reste de la société, y compris les politiques, de pouvoir scruter sérieusement le champ social dans lequel on continue de rencontrer des blessés et des désespérés de la vie. À l'occasion de cette année jubilaire, nous sommes invités à être des témoins d'espérance. Nous devons alors apporter l'espérance de manière concrète aux populations.

Les 10 premiers congrès nous ont permis de grandir. Ils nous ont permis chaque fois de repartir toujours du Christ. Tant que le Christ est présent, nous aurons de fortes raisons d'espérer, de nous engager sérieusement et réellement dans les milieux où le terrorisme continue de gangréner. Et donc, ces congrès nous ont permis de repartir du Christ mais aussi de nous connaître, nous prêtres de l'Afrique de l'Ouest, de partager beaucoup d'expériences. Pour les années à venir, il s'agira de faire grandir davantage l'Urpao et de la rendre beaucoup plus utile, en réponse aux défis de nos évêques. Il faut que nos populations puissent aussi se réjouir de tous ces programmes que nous espérons mettre en place. Nous voudrions lancer un appel très fort à toutes les autorités en charge de la sécurité des populations afin qu'elles créent un cadre de concertation dans le but de trouver une solution idoine qui puisse apaiser les cœurs.

« L'organisation de ce congrès a été un véritable lieu de synodalité »



Père Hubert Kêdowidé
Délégué national de l'Union du clergé béninois

Qui pourrait sonder les tréfonds de notre cœur pour rendre grâce au Seigneur pour ce jour et ce grand rendez-vous régional ? L'Union du clergé béninois est heureuse d'accueillir sur sa terre au Bénin les représentants des prêtres de l'Afrique de l'Ouest. Nos cœurs sont débordants de joie et ne peuvent que chanter l'hymne de reconnaissance à Dieu pour ses bienfaits, pour que ce congrès soit pour nous le lieu de ressourcement spirituel, de fraternité, de dialogue, d'unité pour permettre aux prêtres de répondre véritablement à leur mission sacerdotale.

Nous voulons d'abord remercier nos Pères les évêques de la Conférence épiscopale du Bénin pour nous avoir accompagné pendant tout ce temps de préparation. Nos remerciements vont également à l'endroit du Gouvernement béninois pour son aide, son appui pour la réussite de ce congrès. Nous voulons souligner et remercier tous les bienfaiteurs qui se sont donné la main pour permettre à ce congrès d'avoir lieu dans notre pays. Nous saluons et remercions toutes les personnes de bonne volonté qui n'ont ménagé aucun effort pour nous donner des conseils, nous accompagner financièrement et matériellement. Qu'elles soient bénies et que le Seigneur leur accorde grâce sur grâce ! L'organisation de ce congrès a été un véritable lieu de synodalité, de solidarité, de fraternité.

L'Urpao est l'Union régionale des prêtres de l'Afrique de l'Ouest. Elle a été créée en 2012 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire et elle rassemble les prêtres de 16 pays à savoir : la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Ghana, le Nigéria, le Libéria, la Sierra Leone, la Gambie, le Sénégal, la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, la Mauritanie, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger. Les trois principales langues de ces pays sont le Français, l'Anglais et le Portugais. Cette Union régionale, selon ses statuts, a pour objectif, entre autres, de promouvoir et de renforcer une réflexion commune sur la vie et le ministère du prêtre diocésain dans la sous-région ouest-africaine, et d'encourager les confrères à relever les défis de nos pays respectifs. Elle vise à susciter chez les membres un intérêt pour les échanges culturels en vue de favoriser l'incarnation du Christ dans la vie africaine. Elle a aussi pour objectif de renforcer et de promouvoir la justice et la paix, le développement intégral de l'homme et l'option préférentielle pour les pauvres. Promouvoir une catéchèse, l'apostolat biblique, l'évangélisation de toutes les couches de notre société avec une particulière attention à l'égard des jeunes, des femmes, des responsables politiques, des hommes d'affaires. Enfin, elle a pour objectif d'intensifier le climat de collaboration avec les missionnaires, les religieux et religieuses, les laïcs suivant les priorités indiquées par l'Église locale. Depuis sa création, l'Urpao a organisé des congrès cycliques dans les pays membres avec des thèmes aussi divers que variés touchant surtout la vie du prêtre, la situation religieuse et socio-économique des pays africains.

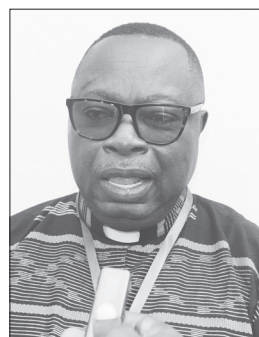
« Il faut que les attentes soient comblées »



Père Gabriel Kojovi Liashiedzi
Participant venu du Ghana

Toute la délégation du Ghana a vécu une excellente cérémonie d'ouverture. Il faut que les attentes de cette 11^e édition qui tournent autour de la mise en pratique de la Parole de Dieu soient comblées. Il est urgent que chaque pays s'engage à mettre en pratique les résolutions de ce congrès pour le salut des âmes. Je souhaite que ces assises aboutissent à une parole commune de notre Union pour la sous-région afin d'aider le peuple de Dieu et d'œuvrer davantage pour des actions sociales.

« Je suis très satisfait de l'organisation »



Fr. Peter Konteh Alpha
Participant venu de la Sierra Leone

L'organisation a été fantastique. J'ai envie de dire comme Pierre : « C'est très bien que nous soyons ici... », au Bénin. J'ai retrouvé cette chaleur d'accueil au Bénin. Depuis quelques années, les problèmes que nous partageons sont similaires. C'est donc très important que nous nous réunissions pour discuter de ces problèmes et trouver des approches de solution commune. Je suis très satisfait de l'organisation et j'adresse tous mes satisfaits à l'équipe de l'Union du clergé béninois.

J'exprime le vœu que les recommandations de ce congrès soient traduites en actes. Je propose de créer une commission pour réfléchir sur la faisabilité des conclusions du congrès de Cotonou et faire un suivi-évaluation à présenter à la prochaine rencontre.

« Je tire chapeau à nos frères béninois »



Père Pierre Déto
Participant venu du Togo

Nous avons été bien accueillis depuis que nous sommes arrivés au Bénin. Et si vous êtes bien accueilli, c'est que le séjour a été bien préparé. J'ai été très impressionné par la cérémonie officielle d'ouverture au Palais des Congrès de Cotonou. C'était la première fois que je mettais pied dans cette Salle Rouge. L'animation culturelle de la troupe artistique *Super Anges* nous a beaucoup égayés et a rendu la cérémonie très belle. Des propos de conférenciers me sont restés comme des substances nourricières qui m'accompagneront pour ma vie de prêtre.

J'ai beaucoup apprécié l'homélie de Mgr Roger Hounghbedji au cours de la messe d'ouverture à la Cathédrale de Cotonou. Il nous a exhortés sur trois éléments fondamentaux : authenticité, radicalité, exemplarité. Je pense que l'exemplarité authentifie les deux premiers. Quand le prêtre s'exerce à la pratique des vertus et à la vie sociale, humaine et morale, il sait dire "oui" comme l'Apôtre. Dans l'ensemble, l'organisation a été une réussite. Je tire chapeau à nos frères béninois. En 2022, le Togo a accueilli le même Congrès. Mais à voir comment le Bénin a mis les petits plats dans les grands, je me suis dit que le comité d'organisation s'est véritablement donné de la peine. Bravo à tous !

« Je voudrais encourager le Gouvernement béninois à continuer dans ce sens »



Père Fortuné Gonsallo
Participant venu du Bénin

Je voudrais faire un témoignage pour féliciter le Gouvernement et dire mon émerveillement face aux efforts consentis dans le secteur du social. Le jour de la fête de la Tabaski, j'ai été abordé par une jeune fille de 16 ans, en classe de Seconde, qui a fui de chez elle. Elle est venue à Parakou parce que ses parents avaient comme intention de la donner en mariage à un jeune homme. Après avoir échangé avec mes collaborateurs, notre premier réflexe a été de la conduire au Centre de promotion sociale de Parakou. C'était un jour férié. Mais dès que nous sommes arrivés, le personnel était au poste, il nous a chaleureusement accueillis et nous a donné la garantie de faire suivre le dossier. Cela m'a beaucoup émerveillé et je voudrais encourager le Gouvernement béninois à continuer dans ce sens.



Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ
Année C

(22 juin 2025)

PREMIÈRE LECTURE - GN 14, 18-20

En ces jours-là, Melchisédek, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin : il était prêtre du Dieu très-haut. Il bénit Abram en disant : « Béni soit Abram par le Dieu très-haut, qui a fait le ciel et la terre ; et béni soit le Dieu très-haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains. » Et Abram lui donna le dixième de tout ce qu'il avait pris.

PSAUME 109 (110)

Oracle du Seigneur à mon seigneur :

« Siège à ma droite,
et je ferai de tes ennemis
le marchepied de ton trône. »

De Sion, le Seigneur te présente
le sceptre de ta force :
« Domine jusqu'au cœur de l'ennemi. »

Le jour où paraît ta puissance,
tu es prince, éblouissant de sainteté :
« Comme la rosée qui naît de l'aurore,
je t'ai engendré. »

Le Seigneur l'a juré
dans un serment irrévocable :
« Tu es prêtre à jamais
selon l'ordre du roi Melchisédek. »

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 11, 23-26

Frères j'ai moi-même reçu ce qui vient du Seigneur, et je vous l'ai transmis : la nuit où il était livré, le Seigneur Jésus prit du pain, puis, ayant rendu grâce, il le rompit, et dit : « Ceci est mon corps, qui est pour vous. Faites cela en mémoire de moi. » Après le repas, il fit de même avec la coupe, en disant : « Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang. Chaque fois que vous en boirez, faites cela en mémoire de moi. » Ainsi donc, chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous proclamez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 9, 11b-17

En ce temps-là, Jésus parlait aux foules du règne de Dieu, et guérissait ceux qui en avaient besoin. Le jour commençait à baisser. Alors les Douze s'approchèrent de lui et lui dirent : « Renvoie cette foule : qu'ils aillent dans les villages et les campagnes des environs afin d'y loger et de trouver des vivres ; ici nous sommes dans un endroit désert. » Mais il leur dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Ils répondirent : « Nous n'avons pas plus de cinq pains et deux poissons. À moins peut-être d'aller nous-mêmes acheter de la nourriture pour tout ce peuple. » Il y avait environ cinq mille hommes. Jésus dit à ses disciples : « Faites-les asseoir par groupes de cinquante environ. » Ils exécutèrent cette demande et firent asseoir tout le monde. Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il prononça la bénédiction sur eux, les rompit et les donna à ses disciples pour qu'ils les distribuent à la foule. Ils mangèrent et ils furent tous rassasiés ; puis on ramassa les morceaux qui leur restaient : cela faisait douze paniers.

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - GN 14, 18-20

Le sacrifice qu'on nous décrit ici est très loin de la pratique habituelle des sacrifices dans l'Ancien Testament où l'on voit généralement des victimes animales. Melchisédek fait apporter du pain et du vin. Il s'agit sûrement d'un repas à caractère religieux puisqu'on nous précise que Melchisédek est prêtre et qu'il va prononcer une formule de bénédiction. Le personnage de Melchisédek a été considéré comme un ancêtre du Messie.

PSAUME 109 (110)

C'est Dieu qui parle par la bouche du prophète et trône invisiblement au-dessus de l'Arche dans le Temple et le roi siégeant sur son trône sera à sa droite. La remise du sceptre est symbolique de la mission confiée au roi. Il dominera ses ennemis, pour protéger son peuple. Le roi-homme reste mortel mais la lignée de David est prévue de toute éternité. Il est aussi à la fois roi et prêtre comme l'était Melchisédek, c'est-à-dire médiateur entre Dieu et son peuple. Jésus-Christ est bien ce prêtre conçu de toute éternité, médiateur de l'Alliance définitive, et surtout il est victorieux du pire ennemi de l'homme, la mort, par sa résurrection.

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 11, 23-26

Si nous sommes croyants aujourd'hui, c'est parce que depuis 2000 ans, les chrétiens, à toute époque, ont fidèlement transmis le trésor qu'ils portaient. Et si la transmission est fidèle, on peut dire que la tradition nous vient du Seigneur. Quand nous transmettons à notre tour le dépôt précieux de la foi, nous avons le devoir de vérifier qu'il vient bien du Seigneur et non pas de nos petites idées personnelles. Paul s'inquiète des mauvaises habitudes que sont en train de prendre les Corinthiens. Pour lui, l'exigence de vivre en communion les uns avec les autres découle directement du mystère de l'Eucharistie. Jésus y fait le geste suprême de l'Alliance entre Dieu et les hommes. « Il est vraiment grand, le mystère de la foi ».

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 9, 11b-17

Pour la fête du Corps et du Sang du Christ, on lit un récit de miracle, de multiplication des pains. À première vue, quel lien y a-t-il entre l'Eucharistie et un miracle de multiplication des pains ? St Luc a très certainement voulu marquer ce lien, car il décrit les gestes de Jésus avec les termes mêmes de la liturgie eucharistique. Il annonce le règne de Dieu par ses paroles et par ses actes. La multiplication des pains, aussi, c'est le règne de Dieu en actes ; nourrir ceux qui ont faim, c'est faire naître le règne de Dieu. Le Royaume de Dieu est un mystère de rassemblement, nous le savons ; il ne s'accommode pas du « chacun pour soi ». S'il leur dit de nourrir eux-mêmes la foule, c'est qu'ils en ont les moyens ; à condition de tout reconnaître comme don de Dieu.

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

11^e dimanche du temps ordinaire-C

Des signes d'espérance



Le temps pascal vient de rouler son long tapis solennel. Les couleurs blanches rutilantes d'un peuple royal qui célèbre sa joie d'être sauvé, cèdent la place à la couleur verte. Le peuple reprend sa marche de conversion au milieu des signes d'espérance qui se dressent par milliers. Le plus merveilleux, c'est de savoir que le monde n'est pas voué à l'abandon. Il est le fruit de l'Amour de Dieu qui l'a fait par sagesse. Rien n'est le fruit du hasard. Tout ce qui existe a été marqué par la sagesse de Dieu qui en porte la grandeur. Le ciel, ouvrage de ses doigts, la lune et les étoiles fixées par lui, les troupeaux de bœufs et de brebis, les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer ainsi que tout ce qui va son chemin dans les eaux, témoignent de la grandeur infinie de Dieu. Au milieu de cette œuvre colossale qu'est la création, l'homme est tout petit. Et pourtant, Dieu lui porte un intérêt particulier en le couronnant de gloire et d'honneur. Le Verbe de Dieu, cette sagesse qui a tout fait, trouve ses délices avec les fils des hommes. Il s'est fait chair et il habite au milieu d'eux. La foi en lui, nous rend justes et comme le dit Saint Paul, nous sommes en paix avec Dieu. L'horizon est pavoisé d'espérance et nous berce dans l'avant-goût de la gloire future.

Bien entourés pour entrer dans la gloire

Celui qui croit en Jésus est établi dans la grâce. Mais cela ne veut pas dire que sa vie sera comme un long fleuve tranquille. Il connaîtra des épreuves. À l'image du commun des hommes, les chrétiens, les yeux tournés vers la patrie céleste, traversent la terre, cette vallée de larmes, en portant eux aussi leur lot de détresse par laquelle sont éprouvées leurs vertus. Mais nourris de l'espérance de la gloire à venir, ils sont galvanisés et poursuivent leur marche avec persévérance, la tête haute. Ils ne sont pas seuls dans ce cheminement, car l'Esprit Saint leur a été donné et a répandu l'Amour de Dieu dans leur cœur. Jésus nous a parlé de la part de son Père pour nous révéler la vérité. Et comme pour nous combler, il nous promet le Saint-Esprit qui nous conduira dans la vérité toute entière. Cherchez le désert autour d'un chrétien fervent, et vous n'en trouverez pas. La grande armée que forme la création (ciel étoilé, terre, flore, faune, mers, océans, rivières et leurs habitants), il en est le chef. Le Verbe de Dieu par qui tout a été créé, en a fait son ami. Il lui a donné sa Parole, son corps, son sang. Il lui donne son Esprit, Hôte intérieur et Conseiller qui lui fait comprendre davantage sa Parole. Le chemin de l'homme est balisé et de puissants appuis lui sont offerts pour soutenir sa marche vers l'éternité.

Dans ma vie

Mon regard sur la vie me fait-il voir le monde avec espérance et optimisme ?

À méditer

Celui qui croit en Jésus est établi dans la grâce. Mais cela ne veut pas dire que sa vie sera comme un long fleuve tranquille. Il connaîtra des épreuves (...) Mais nourris de l'espérance de la gloire à venir, les chrétiens sont galvanisés et poursuivent leur marche avec persévérance, la tête haute.

(Pr 8, 22-31 ; Ps 8,4-5, 6-7, 8-9 ; Rm 5,1-5 ; Jn 16, 12-15)

> Un cœur qui écoute

Les bienfaits de l'adoration de Jésus dans le Très Saint Sacrement

Adorer Jésus devant le Saint Sacrement, c'est bénéficier d'une proximité unique avec Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, présent réellement dans l'Eucharistie consacrée.

Le pape François souligne les nombreux bienfaits de l'adoration du Saint Sacrement, notamment son rôle dans la croissance spirituelle, la profondeur de la foi et la découverte de la présence de Dieu dans le quotidien. Il invite les chrétiens à intégrer l'adoration dans leurs vies et à créer des espaces dédiés à cette pratique au sein de leurs communautés.

Ce geste nous procure beaucoup de bienfaits à savoir :

Approfondissement de la foi : L'adoration eucharistique permet de vivre intensément la présence réelle du Christ. Elle aide à se rapprocher de Dieu, à approfondir sa foi et à mieux comprendre les mystères de la foi.

L'adoration comme une rencontre personnelle avec Dieu : L'adoration permet de rencontrer Dieu de manière intime et de découvrir sa présence dans le Saint Sacrement. C'est un temps privilégié pour s'entretenir avec Jésus, le remercier, lui demander des grâces, et expérimenter son Amour.

Guérison spirituelle et paix intérieure : Le temps passé en prière face au Saint-Sacrement procure une paix intérieure et une guérison spirituelle.

Amélioration de la réception de l'Eucharistie : En se préparant à recevoir la communion, l'adoration permet une réception plus consciente et fructueuse.

Salut des âmes : L'adoration est une forme de prière qui peut être offerte pour le salut des âmes et la conversion des pécheurs. Elle est aussi un guide et un soutien qui nous aide à éviter le péché.

L'ouverture à la grâce de Dieu : L'adoration du Saint Sacrement est une source de grâce, nous permettant d'être transformés intérieurement par l'Amour de Dieu.

Le besoin d'intégrer l'adoration dans la vie quotidienne : Le Pape François encourage les chrétiens à trouver du temps pour l'adoration, même dans un quotidien chargé, et à créer des espaces d'adoration dans leurs communautés.

La proximité de Dieu dans la souffrance : En période de difficultés, l'adoration offre une source de réconfort et de force, rappelant que Dieu est toujours présent et proche de ses enfants.

L'adoration comme une réponse à l'Amour de Dieu : Le Pape souligne que l'adoration est la première réponse que nous pouvons donner à l'Amour gratuit et surprenant de Dieu.

La nécessité de se faire petit : L'adoration est une occasion de se faire petit en présence de Dieu, de découvrir que la grandeur de la vie ne réside pas dans l'avoir mais dans le fait de l'aimer.

L'adoration de Jésus dans le Saint Sacrement comporte également beaucoup de bienfaits sociaux dont voici quelques-uns :

Renforcement des vocations, des familles et des communautés : L'adoration est une source d'inspiration et de soutien pour les vocations, les familles et les communautés chrétiennes.

L'adoration comme mission : Pour l'Église, l'adoration est vue comme une mission essentielle, car elle a besoin d'âmes priantes plus que de prédicateurs puissants.

Diffusion de la paix, de la joie et de la bonté : L'adoration nourrit l'âme et la rend plus apte à répandre ces qualités autour de soi. Car Jésus est le Maître et l'exemple suprême de l'Amour. Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns, les autres. Et lui, nous savons comment il nous a aimés jusqu'à la fin.

Chers frères et sœurs, chacun de nous est invité à nouer une relation personnelle avec Jésus présent dans le Saint Sacrement.

Bakhita

> enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Ils mangèrent et ils furent tous rassasiés ;
puis on ramassa les morceaux qui leur
restaient : cela faisait douze paniers ».



Chers enfants, prenez votre Bible et
retrouvez le chapitre et le verset de
cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



LA CÉDÉAO, 50 ANS APRÈS

Une intégration économique en dents de scie

C'est au milieu des années 1970 que le Chef d'État nigérian, le Général Yakubu Gowon, a le premier émis l'idée de créer une Communauté économique regroupant tous les pays de la sous-région ouest africaine. Cette idée a immédiatement trouvé un écho favorable auprès du chef de l'État togolais, le Général Gnassingbé Eyadéma. D'autres chefs d'États ont par la suite rejoint la Commuanuté, dont l'objectif principal est de promouvoir la prospérité économique. Une cinquantaine d'années plus tard, que peut-on retenir du bilan de l'Organisation sous-régionale en termes d'intégration ? (Premier axe). On est également en droit de se poser la question de savoir quel est le poids de la Cédéao par rapport aux autres Organisations sous-régionales du Continent africain (deuxième axe).

Angelo KOUTIKA
COLLABORATION

Si en 2025, la Cédéao dont le siège est à Abuja au Nigeria compte 12 États membres (suite au départ des États de l'Aés – Burkina Faso, Mali et Niger), il convient de souligner qu'à l'origine, elle comptait lors de sa création le 28 mai 1975 suite à la signature du Traité de Lagos, seulement quelques pays qui seront rejoints plus tard par les autres dans la sous-région. Il convient de rappeler que la Mauritanie s'en est retirée en décembre 2000.

Le retrait des 3 pays de l'Aés a été acté par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest le 29 janvier 2025, un an après l'annonce de leur départ de l'Organisation ouest africaine. Les présidents de transition des trois pays, les Généraux Assimi Goïta (Mali), Abdourahamane Tiani (Niger) et le Capitaine Ibrahim Traoré (Burkina Faso), ont créé l'Alliance des États du Sahel (Aés) depuis septembre 2023 avant de l'ériger en Confédération de l'Alliance des États du Sahel (Aés) en juillet 2024.

Le bilan de la Cédéao en termes d'intégration

« L'Afrique a expérimenté toutes les formes d'organisation des sociétés, allant des modèles très centralisés à des sociétés segmentaires, du contrôle des grands espaces sahéliens à des contrôles d'espaces limités. » (Philippe Hugon), *Afriques : Entre puissance et vulnérabilité*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 25). Ceci dit, on retiendra avec Daniel Bach que « les difficultés rencontrées par la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) [...] se traduisent par un blocage quasi général de leurs programmes d'intégration par l'ouverture des marchés et la libéralisation des contraintes frontalières » (Daniel Bach, *Régionalisation*,

mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala, 1998, p. 20). L'auteur poursuit en précisant que « les frontières africaines cristallisent et matérialisent des possibilités d'accumulation et de régulation sociale devenues essentielles dans le contexte du déclin des conditions de vie des populations et du durcissement des conditionnalités imposées de l'extérieur aux dirigeants en place ».

Il faut reconnaître que les différentes initiatives de la Cédéao renforcent la résistance à l'extrémisme violent, à la criminalité transnationale organisée, aux chocs économiques liés à la pandémie et à l'augmentation de la part de la jeunesse dans la population. De surcroît, l'Organisation a pour finalité d'élever le niveau de vie des populations par l'intégration économique de ses États membres.

Le principal acquis, 50 ans après la création de la Cédéao, c'est la libre circulation des biens et des personnes. Un seul document de voyage est aujourd'hui nécessaire pour traverser 12 pays. Cela a permis à des Béninois, des Ghanéens ou encore des Sénégalais de s'installer, par exemple à Lagos, en vertu de cette libre circulation des biens et des personnes.

Le principal acquis, 50 ans après la création de la Cédéao, c'est la libre circulation des biens et des personnes. Un seul document de voyage est aujourd'hui nécessaire pour traverser 12 pays.

Cela a mis fin aux expulsions massives des ressortissants ouest-africains qu'on a connue dans les années 1970 quoique, de temps à autre, des Africains



Angelo Koutika

sont encore chassés du Ghana ou de la Côte d'Ivoire par exemple. C'est un acquis qui a permis notamment d'accroître la cohésion économique entre les États membres. Certes, beaucoup reste à faire, puisque selon certains observateurs, l'intégration économique fonctionne en dents de scie ; de nombreux autres chantiers sont inachevés ; le problème de la monnaie commune n'est toujours pas réglé, le problème de leadership au sein de la Communauté, sans parler du bilan économique et sécuritaire préoccupant. L'accentuation de l'insécurité, notamment dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, continue de représenter un obstacle significatif au développement des activités économiques. Les conditions sociales, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont été impactées « négativement » par le contexte sécuritaire, la crise humanitaire et les chocs climatiques. Ces pays sont comme d'autres pays côtiers, confrontés depuis plusieurs années à une crise sécuritaire marquée par des attaques terroristes qui s'étendent désormais au Nord Bénin, au Nord-Ouest du Nigeria, au Nord Togo, etc.

Le Rapport 2025 sur les « Perspectives économiques régionales de la Cédéao » publié le 4 février 2025 à Abuja a relevé qu'une création de richesse en « baisse » et un

casse-tête sécuritaire de plus en plus élevé constituent des entraves à la croissance et à l'intégration communautaire. En revanche, on relève certaines réussites comme le système d'échange d'énergie électrique ouest-africain, le *West African Power* (Wapp), qui a permis de mutualiser la production et le transport d'électricité en Afrique de l'Ouest. Mais face à ces hauts et ces bas, quelle est désormais la place de la Cédéao sur la scène internationale ?

Le poids de la Cédéao dans le concert des relations internationales

Aux yeux de certains auteurs, la Communauté pêche par une crise de légitimité, en dépit du fait qu'elle était le modèle d'intégration régionale le plus avancé. Ses pourfendeurs en veulent pour preuve, entre autres, le projet de monnaie unique - l'Eco - qui symbolise la lente désintégration du consensus au sein de l'Organisation tant admiré. Aussi cette dernière a-t-elle perdu en cohérence sur les grands dossiers politiques et désormais aussi économiques. C'est dire que l'application des sanctions et des embargos a contribué indéniablement à éroder sa légitimité. En juillet 2023, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest avait infligé des sanctions économiques au Niger, levées en janvier 2024, à la suite d'un coup d'État contre l'ancien président Mohamed Bazoum. Auparavant, c'est le Mali qui avait dû subir ces sanctions communautaires que la Cour de Justice de l'Union économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Uémoa) avait jugé illégales.

Contre vents et marées, on note durant le cinquantenaire de l'Organisation une réaffirmation de la volonté des États-parties d'aller vers l'intégration régionale, de réaliser l'intégration

économique. Vivement une cohabitation sans tension durable entre la Cédéao et l'Alliance des États du Sahel en particulier, et entre la Cédéao et toute autre entité en général !

Somme toute, la Cédéao est à la croisée des chemins et devra s'arrimer à la nouvelle donne géopolitique en Afrique de l'Ouest. L'intégration devrait permettre d'améliorer le niveau de vie des populations, d'assurer la croissance économique, de promouvoir les relations entre les États membres et contribuer au progrès et au développement global du Continent africain.

Somme toute, la Cédéao est à la croisée des chemins et devra s'arrimer à la nouvelle donne géopolitique en Afrique de l'Ouest.

Par voie de conséquence, l'Organisation exerce un poids significatif dans les relations internationales, notamment en matière de paix et de sécurité, de développement économique et d'intégration régionale. Son rôle est important, bien qu'elle soit confrontée à des défis majeurs, notamment en matière de gouvernance et de crise politique. Elle met en place des politiques de libre circulation, crée des infrastructures régionales et négocie des accords commerciaux avec des partenaires extérieurs. En outre, la Cédéao noue des relations avec de nombreux acteurs internationaux, notamment des États, des Organisations internationales (comme l'Union africaine et l'Onu) et des Organisations non gouvernementales. Elle négocie des accords commerciaux, des partenariats de développement et collabore sur des questions de paix et de sécurité.

PARLONS LITURGIE¹

La célébration

Qu'est-ce qu'une Célébration? Le mot vient du latin *celebris* «fréquenté». C'est l'action de ceux qui se sont rassemblés pour une occasion festive. Dans le langage liturgique, la célébration désigne une action liturgique, notamment la messe (la célébration eucharistique).

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 13 au 19 juin 2025

13 juin : St Antoine de Padoue, prêtre, Franciscain portugais, docteur de l'Église (†1231) à Padoue ; **14 juin** : Ste Élisée ; **15 juin** : Sacré-Cœur de Jésus, Ste Germaine Cousin vierge (†1601) ; **16 juin** : Cœur immaculé de Marie, St Jean François Régis, confesseur (†1640) ; **17 juin** : St Hervé, abbé, VI^e siècle ; **18 juin** : St Léon, IV^e siècle, martyr ; **19 juin** : St Roland, abbé fondateur des Camaldules, 1027

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.bj
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 01 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 01 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou; **Pao**: Bertrand F. Akplogan; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 100.000 F CFA, soit 150 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;
Tél : 01 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

DIOCÈSE DE KANDI

Obsèques du Père Jonas Nonsou

Décédé au petit matin du 29 mai en la fête de l'Ascension du Seigneur, le Père Jonas Tabé Bio Nonsou a été inhumé au Centre pastoral Thomas Mouléro le 4 juin 2025. Mais avant la mise en terre, il a été célébré en suffrage la messe de requiem présidée par Mgr Clet Féliho, évêque de Kandi, concélébrée par Mgr Martin Adjou, évêque de N'Dali, avec une multitude de prêtres et en présence de nombreux religieux, religieuses, fidèles laïcs venus d'un peu partout du Bénin.



Photo / La Croix / Denis KOCO

Mgr Martin Adjou préside la prière de l'absoute devant la dépouille du Père Jonas Nonsou

Denis KOCO
CORRESPONDANT

Au cours de son homélie, Mgr Clet Féliho, évêque de Kandi, a relevé que la mort inattendue du Père Jonas Nonsou venait d'appauvrir l'Église à Kandi, déjà pauvre en agents pastoraux, d'un prêtre plein de zèle. Zélé pour la Bonne Nouvelle du Christ, Jonas l'était avant d'être ordonné, a rappelé l'évêque. Apprenti couturier au milieu des années 80, c'est sa rencontre avec les Pères André Chauvin et Michel Bonnemaïson (Sma) qui le pousse

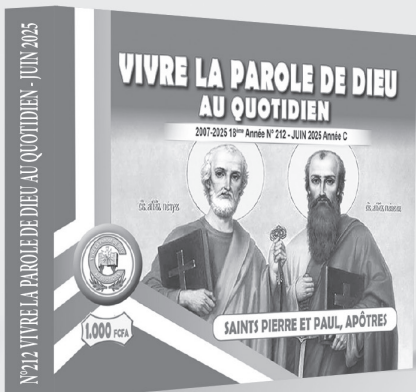
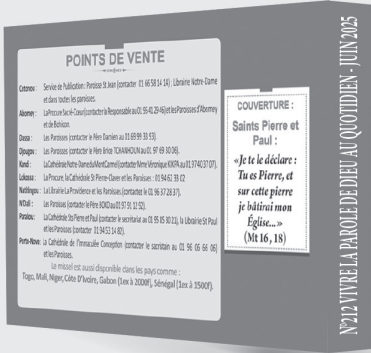
à embrasser la foi chrétienne en recevant le baptême le 15 août 1988. Interprète puis catéchiste, Jonas a senti l'appel du Seigneur et y a répondu pour finalement recevoir l'ordination presbytérale des mains de Mgr Clet Féliho, premier fruit de son épiscopat, le 30 décembre 2000. « En recevant le sacerdoce, l'abbé Jonas avait une vive conscience de ne pas adhérer à une philosophie ou à une idéologie ; il était convaincu que le bonheur de l'homme se trouve dans l'intime union avec Dieu et avec les hommes... », précise-t-il. Pour finir, il a exhorté l'assemblée

à continuer à porter le défunt dans la prière tout en le recommandant à l'intercession maternelle de la Vierge Marie, Notre-Dame de Kandi Fô.

L'absoute a été prononcée par Mgr Martin Adjou, évêque de N'Dali, diocèse d'origine du Père Jonas Nonsou. Il a relevé la face lumineuse du défunt à l'écoute de son testament. C'est à la suite de ce rite que le cercueil, porté par les disciples de promotion du défunt prêtre, a quitté la Cathédrale de Kandi pour le Centre pastoral de Kandi Fô où l'inhumation a été faite.

VIVRE LA PAROLE DE DIEU AU QUOTIDIEN

Un missel mensuel pratique pour :



- méditer
- prier
- vivre

Abonnement disponible sur support papier et en version électronique

10.800 FCFA

7.800 FCFA

SERVICE COMMERCIAL

INFOLINE 01 94 69 89 89
01 66 58 14 14



« Il est urgent de réapprendre à honorer nos anciens »

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, adresse un plaidoyer à l'endroit des autorités étatiques pour le vote et la promulgation de la loi sur la promotion et la protection des droits des personnes âgées en République du Bénin. Lisez plutôt !



ARCHIDIOCESE DE COTONOU
FONDATION DE L'ARCHIDIOCESE DE COTONOU
SECRETARIAT GENERAL



Message de Monseigneur l'Archevêque de Cotonou à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Excellence Monsieur le Président de la République,
Madame la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,
Mesdames et Messieurs les membres des Représentations du Système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les membres de la Plateforme des Associations de protection des personnes âgées en République du Bénin,

Chers Pères, chers frères et sœurs des Instituts de Vie Consacrée et Sociétés de Vie apostolique,

Fils et filles de Dieu de l'Archidiocèse de Cotonou,

Frères et sœurs,

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, célébrée le 15 juin, je m'unis à toutes les Organisations engagées dans la défense des droits des aînés, notamment à la Plateforme des Associations de protection des personnes âgées, pour exprimer ma grande joie et ma profonde reconnaissance pour cette initiative qui répond à une urgence vitale dans nos sociétés contemporaines.

La sensibilisation aux diverses formes de maltraitance — qu'elles soient physiques, psychologiques, institutionnelles ou culturelles — demeure un défi majeur pour un véritable vivre-ensemble respectueux de la dignité humaine. Car « *une société est vraiment accueillante envers la vie lorsqu'elle reconnaît que la vie aussi dans la vieillesse a de la valeur, malgré les limitations de la vieillesse.* »¹

L'Église catholique, fidèle à l'Évangile de la vie, ne cesse d'exhorter au respect, à la protection et à la valorisation des personnes âgées. Le Pape Jean-Paul II écrivait déjà : « *Les personnes âgées nous aident à percevoir la continuité des générations et, par leur charisme de sagesse et d'expérience, elles contribuent de manière singulière à la compréhension de l'existence et à la transmission des valeurs fondamentales.* »²

La Fondation de l'Archidiocèse de Cotonou s'inscrit dans cette dynamique en s'engageant, aux côtés de la Plateforme des Associations de protection des personnes âgées en République du Bénin, du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, du Ministère de la Justice et des autres ministères sectoriels, ainsi que du Système des Nations Unies — notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) — et des Sœurs Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres, dans une action concertée en faveur des aînés.

Cette synergie a permis l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la promotion et la protection des droits des personnes âgées en République du Bénin. Je salue cette initiative porteuse d'espérance et j'encourage vivement les autorités concernées à faire aboutir cette démarche, en vue du vote et de la promulgation rapide de ladite loi. Ce serait un geste fort, un véritable hommage à nos aînés, et l'expression concrète de l'humanité de notre nation.

Cette loi viendrait compléter les efforts déjà accomplis, notamment :

- le Guide alimentaire des personnes âgées (2016),
- les Directives de prise en charge en milieu communautaire (2017),

- le Paquet de prestations des services et standards pour des soins palliatifs de qualité (2018),

- la ratification du Protocole à la Charte africaine relatif aux droits des personnes âgées (2019),

- la mise en service des Centres d'Intégration et d'Épanouissement à Abomey, Abomey-Calavi et Tchaourou.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Autorités à divers niveaux,

La Fondation de l'Archidiocèse de Cotonou plaide avec ferveur pour l'aboutissement de ce projet législatif. Car « *l'attention aux plus faibles, aux pauvres, aux anciens, aux malades et aux enfants est un critère d'authenticité de la foi chrétienne et un indicateur du niveau de justice d'une société.* »³

Il est urgent de réapprendre à honorer nos anciens. Car le précepte « *honore ton père et ta mère* » n'est pas seulement un commandement, c'est une promesse de bénédiction : « *Honore ton père et ta mère afin d'avoir longue vie sur la terre* » (Ex 20,12). La Bible l'enseigne, et notre culture le confirme. Saint Paul va jusqu'à dire : « *Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, surtout des membres de sa famille, il a renié la foi, il est pire qu'un infidèle* » (1 Tm 5,8).

Or, aujourd'hui encore, nos sociétés marquées par l'individualisme, le souci exclusif de la rentabilité et l'utilitarisme, l'attachement aux chiffres au détriment des critères, marginalisent parfois les personnes âgées, les condamnant à la solitude, à la précarité, voire à des soupçons injustes, notamment ceux liés à la sorcellerie. Cela est inacceptable.

Tous aspirent à une vieillesse dans la dignité. Cela passe par :

- ✓ une solidarité organisée ;
- ✓ une protection sociale inclusive ;
- ✓ un accès équitable aux soins de santé ;
- ✓ des politiques locales avec lignes budgétaires dédiées ; et
- ✓ des dispositifs d'accompagnement contre l'âgisme.

Le Pape François nous interpelle avec vigueur quand il dit : « *Une société qui abandonne les personnes âgées porte en elle le virus de la mort.* »⁴

Certes, les défis sont nombreux, complexes et souvent coûteux. Mais ils ne sont pas insurmontables si nous mettons la personne humaine au centre de nos politiques et de nos engagements. Le Christ lui-même s'est toujours approché des plus vulnérables. Dans leur regard, c'est le visage même de Dieu que nous rencontrons.

Que cette Journée ne soit pas seulement une date sur le calendrier, mais un appel à la conscience, à l'action, et à la conversion. Honorons nos anciens, honorons nos valeurs, honorons la vie !

Je vous remercie.

+ Roger HOUNGBÉDJI, o.p.
Archevêque de Cotonou

¹Pape François, *Discours aux participants au Congrès international sur la vieillesse*, 31 janvier 2020.

² *Lettre aux personnes âgées*, 1999, n. 10

³ *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n. 448

⁴Pape François, *Catéchèse sur la vieillesse*, 1^{er} juin 2022